

Monsieur Jocelyn Dieudonné
Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA)
Association loi 1901 reconnue d'intérêt générale. Ouvrant pour la défense et la reconnaissance de l'Arbre comme « Bien commun » de l'Humanité.
394 route de Chesses
73230 St Alban-Leysse
dieudonnej@free.fr
06 52 37 25 36



Objet : Modification N°1 du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Madame, Monsieur,

Le GNSA dont je représente l'antenne savoyarde se trouve sollicité régulièrement par des habitants choqués de voir le patrimoine végétal mutilé et détruit pour divers intérêts.

J'ai été sollicité par des riverains contrariés que le patrimoine arboré soit détruit au sis, Chemin de la Retourde, quartiers de Boncelin et Chantermele à Aix les Bains.

Il existe sur ce terrain des arbres d'une grande valeur et d'une grande beauté, en particulier un énorme Cèdre. Ces arbres qui auraient le mérite d'être classés comme remarquables de par leur taille imposante, leur vigueur et leur grand âge doivent être considérés comme faisant partie du patrimoine Aixois. Un patrimoine auquel les habitants sont très attachés.

Nous entrons dans une période dangereuse en raison du réchauffement climatique et aujourd'hui les arbres sont nos meilleurs amis et alliés car ils sont le dernier rempart face au réchauffement climatique. Il devient donc nécessaire, voir indispensable de les préserver en particulier les grands et vieux arbres parce que se sont eux qui régulent le climat et cela depuis des millions d'années.

Ils absorbent de grandes quantités de CO₂, purifient les particules de métaux lourds, les suies, les polluants gazeux qui sont stockés dans leur matière. Un stockage qui durera tant que celui-ci restera vivant. Plus un arbre est vieux et large, plus il absorbe du carbone. Les conifères comme le Cèdre, bien qu'étant au ralenti durant l'hiver continuent leur fonction purificatrice.

Un arbre mature peut par évapotranspiration rejeter jusqu'à 300 litres d'eau et certains grands et vieux sujets 500 litres d'eau quotidiennement en période estivale. Ils augmentent donc l'humidité de l'air et en diminuent la température ce qui fait d'eux d'excellents climatiseurs en période de chaleur.

Le Cèdre, ayant une longévité de plusieurs centaines d'années résiste au réchauffement climatique. Les grands arbres, ralentissent le vent et abritent une grande diversité d'insectes ainsi que divers nids d'oiseaux et servent de perchoirs pour le repos des grands oiseaux dont les rapaces.

Les oiseaux dont la population ne cesse de décliner en raison des atteintes portées à leur milieu naturel.

Le patrimoine végétal est partie intégrante de notre cadre de vie, de notre patrimoine ancestral et donc de la douceur de vivre auquel vous êtes, tout autant que moi, attachée sans oublier les riverains du Chemin de la Retourde.

De plus, la compensation "abattage de vieux arbres / plantation de jeunes arbres" n'en n'est pas une !

Si ce projet est mené à termes, la destruction des arbres sera dommageable compte tenu de la situation climatique et ceux qui seront conservés n'auront pratiquement plus d'avenir puisque les travaux impacteront leur système racinaire. C'est pourquoi ce lieu doit être protégé et conservé d'autant plus qu'il a une histoire et de fait, une valeur patrimoniale.

Par ma démarche, je souhaite vous sensibiliser sur l'importance de conserver ce bel endroit et d'éviter de commettre l'irréparable, ne serait-ce que pour le bien-être à toutes et tous et surtout aux générations à venir. Les élus ont une responsabilité certaine envers leurs concitoyens, étant garant de leur qualité de vie comme celle de l'air et de l'eau.

Je suis certain qu'en préservant cet îlot de biodiversité devenue nécessaire aux générations futures, les riverains, les Aixois et Aixoises en seront reconnaissants.

Les arbres sont un "bien commun" parce qu'ils participent, en tant qu'êtres vivants, au maintien de notre cadre de vie en bon état et à la résilience de nos territoires vis-à-vis des conséquences actuelles dues à l'érosion de la biodiversité.

Je vous remercie de m'avoir lu.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jocelyn Dieudonné